



REVUE DE PRESSE

Jeudi 11 janvier 2018



La place du smartphone au quotidien

L'usage du smartphone

Les utilisateurs américains de smartphone vérifient leur téléphone en moyenne **47 X par jour**

85% l'utilisent en parlant à des amis ou de la famille

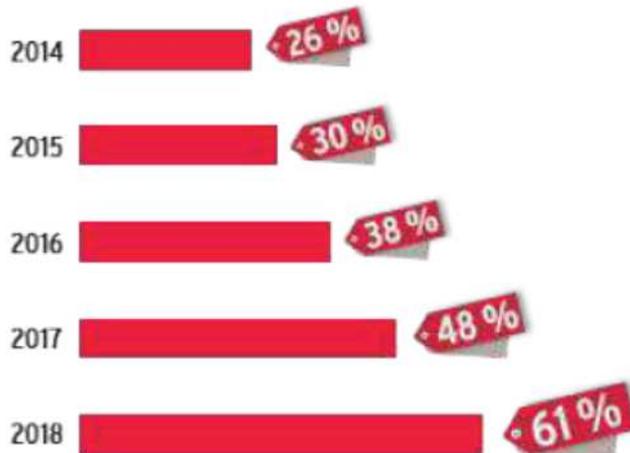
80% le vérifie dans l'heure suivant le lever ou précédant le coucher
+ de 1 sur 3 le vérifie même dans les 5 minutes

47% ont déjà essayé de limiter l'utilisation de leur téléphone

30% d'entre eux y sont parvenus

Le mobile, nouvel allié pendant les **SOLDES**

% des acheteurs ayant l'intention d'utiliser leur smartphone pour préparer ou acheter lors des soldes



Le sondage, effectué sur un panel d'un millier d'Américains, correspond aux habitudes d'utilisation d'un smartphone par les Français.



Sources : Deloitte Global Mobile Consumer Survey - CSA pour FEVAD

Cassinomagus: l'ancien directeur conteste son éviction

C'est plus récent que l'époque gallo-romaine, mais ça commence à dater. En octobre 2014, le conseil départemental de la Charente avait fait savoir à Jean-François Feunteun (Photo archives Majid Bouzzit), directeur de Cassinomagus, le parc archéologique de Chassenon, que sa mise à disposition pour cette fonction ne serait renouvelée que pour trois mois, alors qu'il occupait ce poste depuis 2008, renouvelé tous les trois ans.

À l'époque, l'établissement géré par le Département traversait des difficultés sociales, les relations entre le directeur et plusieurs agents étaient tendues. Un audit sur les risques psychosociaux avait été commandé et le président du conseil départemental n'avait pas caché qu'il suivrait les conclusions de cette étude. À l'époque aussi, Cassinomagus n'était pas en grande forme et sa dissolution sous forme d'établissement public était prévue sous trois mois.

Hier matin, le tribunal administratif de Poitiers a exhumé cette période pour examiner la requête de l'ancien directeur qui contestait le non-renouvellement de sa mise à disposition, estimant que



celle-ci ressemblait plutôt à une sanction déguisée.

Dans ses conclusions, le rapporteur public du tribunal a rejeté tous les arguments du requérant, estimant que le conseil départemental a «*priviliégié l'intérêt du service*» et n'a enfreint aucune règle en réintégrant Jean-François Feunteun dans les effectifs de la collectivité.

Le jugement sera rendu dans quinze jours.

Période de soldes plus courte: «Une bonne idée, mais...»

Le gouvernement pense à réduire la durée des soldes de 4 à 6 semaines pour dynamiser les ventes. Des commerçants angoumoisins ne sont pas contre mais réclament plus d'encadrement.

Julie DESBOIS
j.desbois@charentelibre.fr

Ça y est, c'est parti. Hier, c'était le premier jour des soldes d'hiver. Vous avez six semaines - jusqu'au mardi 20 février - pour profiter de rabais allant jusqu'à moins 70% à en croire certaines vitrines. Et bénéficiaire non pas d'une, ni de deux, ni de trois mais de quatre démarques. La période idéale pour faire des affaires. Mais qui pourrait être écourtée dès l'année prochaine. Delphine Gény-Stephann, la secrétaire d'État à l'Économie, a annoncé que le gouvernement envisageait de réduire la durée des soldes de six à quatre semaines, pour dynamiser les ventes.

«C'est une bonne idée, réagit Alexandre Rapon, responsable de la boutique Shoes It, rue Hergé, du moment que c'est encadré.» Une réaction qui cache à peine le ras-le-bol des indépendants contre les «grands groupes». «Entre les pré-soldes, les ventes privées, les promotions à Pâques ou pour les fêtes des mères ou des pères, une deuxième démarque qui intervient de plus en plus tôt... les clients ne s'y retrouvent plus. Quant à nous, indépendants, on ne peut pas suivre la cadence.» Certes, les «petits» ont les mêmes droits que les gros. «Mais on n'a pas le temps ou le service marketing qui nous permet de mettre en place ce type d'opération», indique le chausseur.

Impact réduit

Et d'ajouter: «En plus, il ne faut pas se voiler la face, une période de promotions, c'est notre marge que l'on réduit.» «Une marge qui est déjà plus restreinte pour les indépendants que pour les grands groupes», renchérit Alexandra Dupoux, responsable de la boutique Virgule, rue des Postes, qui fait partie du paysage angoumois depuis 1974. Hier, elle n'a pas



Alexandre Rapon, responsable de la boutique Shoes It, rue Hergé est favorable à la réduction de la période de soldes. Et milite surtout pour moins de ventes privées et autres promotions régulières qui viennent polluer les soldes traditionnels. Photo Renaud Joubert

changé ses habitudes. Elle a ouvert sa boutique à 10h et regretté la faible affluence, sans s'en étonner. «On s'y attendait. Les soldes n'ont plus aucun impact.»

Comme son collègue de la rue Hergé, Alexandra Dupoux désapprouve les promotions à tout-va, plaide pour davantage d'encadrement et déplore que «les gros fassent les règles du jeu». «Les soldes toute l'année, c'est sur ça que devrait se concentrer le gouvernement», insiste la commerçante, qui reste aussi perplexe quant au concept de Black Friday.

Des soldes plus courts pour dynamiser les ventes, comme l'avance le gouvernement, les deux commerçants ne le réfutent pas. Mais n'y sont pas non plus vraiment sensibles. «Pendant les soldes, tout se joue sur les quinze premiers jours, après, c'est qua-

siment fini.» «Les deux dernières semaines, les gens n'ont plus la tête à ça. Ils pensent à leurs vacances d'hiver au ski et mettent de l'argent de côté», abonde Alexandre Rapon, favorable à une date de début de soldes plus tôt dans le mois. «Ces deux dernières saisons, ils ont débuté trop tard (les 11 et 10 janvier, NDLR), souligne le chausseur, qui estime qu'une date avancée et une période plus courte pour-

raient «rééquilibrer les choses». Du côté des consommateurs, pas de levée de boucliers non plus. Au contraire. «Pour moi, ça va dans le bon sens, les soldes en l'état ça n'a plus aucun sens. C'est beaucoup trop long, on se lasse. Des soldes intéressants sur quatre semaines ça me paraît bien», commente un internaute. «Pertinent, on ne s'y retrouve plus à force et cela n'a plus aucun intérêt puisqu'il y a mieux, 90 % du temps, toute l'année», ajoute un autre. «Quatre semaines, c'est bien. Déjà, je trouve qu'en trois semaines, on a fait le tour et il n'y a plus grand-chose, réagit Anne Gulbierz, en farfouillant dans les rayons bien garnis d'une boutique de prêt-à-porter de la rue Gosciny. Et puis, au bout d'un moment, on commence à en avoir marre.»

”
Tout se joue
les quinze premiers
jours. Après, c'est
quasiment fini.

■ Après trois ans d'absence, les messes dominicales font leur retour au Sacré-Cœur de Cognac ■ Les fidèles du quartier ont insisté pour retourner dans leur église.

Le Sacré-Cœur rouvre pour l'amour des paroissiens



En 2014, une tempête a détruit les vitraux et saccagé l'intérieur du lieu de culte. Depuis, seuls des concerts et des cérémonies religieuses exceptionnelles s'y sont tenus, expliquent Richard Ferchaud, des Amis de l'église (à gauche) et le vicaire Florian Marchand. Jusqu'à dimanche dernier.

Photo M. B.

Les quelque 500 croyants de la paroisse de Cognac (1) ont retrouvé leur Sacré-Cœur depuis dimanche dernier. Ce jour-là, pour la première fois depuis 2014, l'église du quartier de Saint-Martin a repris sa place dans la rotation des messes du dimanche, en alternance mensuelle avec Saint-Antoine.

En juin 2014, une tempête avait détruit des vitraux et abîmé l'intérieur du Sacré-Cœur. Après six mois de réparation, le curé Beaudoin avait décidé de ne plus y célébrer de culte, hors exceptions (lire l'encadré). Une décision acceptée à regret par les fidèles du quartier. Notamment l'Association des amis du Sacré-Cœur (soit une centaine d'adhérents) qui œuvre pour l'animation du lieu.

Dimanche, pour la grande réouverture, «*il y avait 160 personnes [pour 450 places, NDLR], dont quelques-unes qu'on ne voyait pas dans les autres églises*», se réjouit le père Florian Marchand, vicaire paroissial, qui remplace le curé Pierre-Marie Robert pendant six mois.

Le curé Robert en retraite spirituelle

Ce dernier, arrivé à Cognac en septembre, est parti en retraite spirituelle dans le Vaucluse, près de sa communauté de Notre-Dame-de-Vie. Une mission qu'il doit effectuer régulièrement et que l'évêché lui a demandé d'assumer cette année. Mais c'est bien lui qui, avant de partir, a exaucé les vœux des fidèles du quartier de Saint-Martin, qui «*lui avaient manifesté leur volonté de retrouver leur église*», rapporte Florian Marchand. Les mois impairs, les messes du dimanche y seront donc célébrées à 10 heures, jusqu'à nouvel ordre. Comme un symbole, cette résurrection intervient l'année du centenaire de l'église, dont la première tranche a été inaugurée en 1918. Mieux: l'édifice pourrait devenir le centre névralgique de la paroisse, puisque ses salles annexes

”
Il y avait 160 personnes, dont quelques-unes que l'on ne voyait pas dans les autres églises.

ont été restaurées l'année dernière pour 40.000 euros. C'est là, désormais, que sont préparés tous les enterrements de la communauté catholique du Cognacais. Et ce n'est pas fini, puisque les moteurs des deux cloches (sur quatre) qui ne sonnent plus seront réparés d'ici à la fin de l'année, pour environ 4.000 euros. Dont la plus grosse, le bourdon d'1,57 tonne, devrait se faire entendre dans le quartier. Aucun doute, le Sacré-Cœur est de retour.

(1) Depuis deux ans et demi, la paroisse Saint-Martin-en-Val-de-Cognac regroupe les anciens ensembles de Cognac, Châteaubernard, Merpins, Saint-Brice, Saint-Laurent et Javrezac.

Chauffage en panne à Saint-Léger: la réparation attendue dans quelques jours

L'hiver dernier, pendant quelques semaines, le Sacré-Cœur avait rouvert pour accueillir les habitués de l'église Saint-Léger. La paroisse, alors menée par le père Beaudoin, avait décidé d'arrêter les frais au centre-ville. Au sens propre, puisque chaque messe coûtait 250€ de chauffage, soit 1.000€ par mois pour un résultat insuffisant en cas de grand froid (12 °C quand il gèle dehors). La situation n'avait pas duré, puisque «*des particuliers et des commerçants du quartier, attachés à la tenue des*

messes, nous aident depuis», explique le vicaire Florian Marchand, qui célèbre les offices durant l'absence du curé Pierre-Marie Robert (ci-dessus). Ironie du sort, malgré ces dons, le chauffage est tombé en panne juste avant les dernières fêtes de fin d'année, obligeant les fidèles à communier dans le froid. Heureusement, les températures étaient assez clémentes pour conserver les 12°C habituels. D'après la paroisse, le système de chauffage sera réparé au cours des prochains jours.

Châteaubernard: en 2018, les défis ne manqueront pas

Lors des vœux, le maire a tiré un bilan en clair-obscur de 2017, puis il a exposé les choix qui attendent la commune, notamment côté budget.



«*Tout reste possible, si coopération [et] intérêt général prévalent sur l'envie, la jalousie et les intérêts particuliers*», a assuré le maire Pierre-Yves Briend, faisant référence aux tempêtes qu'a connues l'agglomération en 2017.

La grande salle du Castel était pleine, mardi soir, pour écouter les vœux de Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, accompagné de son conseil. Devant un parterre d'élus, de représentants de l'État, des forces de sécurité et de la BA 709, l'édile a brossé un tableau en clair-obscur de l'année écoulée, pour faire apparaître les défis de l'année à venir, marquée

”

Les problèmes financiers de 2017, nous les retrouverons en 2018.

par la contrainte budgétaire. En revenant sur le récent épisode de la dotation de solidarité qui a secoué Grand Cognac en novembre, soulignant que «*les problèmes financiers de 2017, nous les retrouverons en 2018*», il a souhaité qu'«*efficacité, désir d'excellence et empathie [président] à notre collaboration intercommunale*». Il entend mettre en avant ces notions pour construire l'avenir de sa ville au sein de la nouvelle agglo.

Une année de transition

2018 sera donc une année de transition et de réflexion, pour préparer les chantiers des années à venir, notamment la déviation de la rue de la Doue et l'aménagement du

centre-bourg. Autre point qui devra être tranché: l'avenir des nouveaux temps d'activités périscolaires, que l'agglo ne financera plus à la rentrée et que chaque commune devra mettre en place avec ses propres moyens (CL du 14 novembre). Deux panneaux publicitaires numériques vont bientôt être installés, sans coût pour la commune, avec la possibilité d'y faire passer des infos utiles à tous.

Côté environnement, la commune poursuivra la réorganisation des espaces verts. Afin d'économiser l'eau, les Castelbernardins pourront constater la disparition de certains massifs et suspensions fleuries, le passage progressif des plantes annuelles aux plantes vivaces et la réalisation de massifs minéralisés, égayés de vivaces fleuries.

La commune a reçu son troisième papillon «Charte terre saine», et l'objectif est d'obtenir le quatrième en 2018. La condition: organiser un concours jardins et balcons fleuris, d'où l'appel du maire: «*À vos rateaux, houes et binettes!*».

Après avoir remercié tous ceux qui participent au dynamisme de Châteaubernard, habitants engagés, élus, agents municipaux, entrepreneurs, le maire a remis la médaille de la Ville à Jackie et Hubert Luqué, Joël Monadier et Josette Sureau, en reconnaissance de leur longue implication au service de la commune. Enfin, il a invité chacun à partager la traditionnelle galette des Rois.



Les récipiendaires de la médaille de la Ville ont été mis à l'honneur après le discours.

Pierre NAU

Rue de l'Anisserie: c'est prévu, promis

Après une première tranche de travaux, légers réalisés en 2017, la remise en état de la rue de l'Anisserie est prévue cette année. C'est une urgence, reconnaît la ville de Châteaubernard, puisque la voie qui lie le rond-point des Vauzelles et la rue du Dominant est à la fois en piteux état et très fréquentée. Le chantier sera planifié «*dès lors que l'aménagement de l'ancien site Peugeot sera connu*», a expliqué le maire, afin d'y adapter les accès. C'est Intersport qui est attendu sur cette friche, la signature de l'acte de vente est annoncée d'ici à la fin du mois (Photo M. B.).



Jarnac: les grues de retour à Lartaut

Après dix mois d'arrêt, la deuxième phase de rénovation du collège reprend. Réaménagement de l'entrée et nouveau gymnase sont au menu. Livraison espérée dans quinze mois.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Un coup d'arrêt, pas un coup dur», estimait l'an dernier Damien Dubreuil, le principal du collège Jean-Lartaut à Jarnac, après la mise en suspens de la deuxième phase du chantier de rénovation de l'établissement (1). Un coup d'arrêt qui a duré dix mois, le temps de relancer les procédures (marché à annuler, appel d'offres à relancer, choix de nouvelles entreprises...), «Mais qui touche à sa fin, les travaux vont reprendre le 20 janvier», annonce le principal ravi. Tout en croisant secrètement les doigts pour que plus rien ne vienne désormais perturber cet énorme projet initié en 2009, mais dont le lancement avait dû être repoussé de cinq ans pour des questions de changement de réglementation en matière de sécurité. D'un coût total de 11 millions d'e, il est le plus important engagé par le Département sur l'ensemble des 38 collèges dont il a la charge.

Un fin de rénovation repoussée à 2021

Entamée en 2014, cette rénovation se déroule en quatre phases. La première, terminée en 2016, a vu la construction de nouveaux bâtiments et d'une liaison entre les deux externats. La deuxième phase verra comme prévu le réaménagement de l'entrée principale de l'établissement avec la création d'une esplanade rue de Verdun, l'édification d'une nouvelle salle de sports et la démolition concomitante de l'actuel gymnase. La plus grosse



Les travaux avaient dû être stoppés l'an dernier suite à la liquidation de la société Moreau, alors chargée du gros œuvre de cette seconde phase de rénovation. Il a fallu dix mois de procédures pour les relancer.

Photo archives CL

tranche du projet, «celle qui va générer le plus de soucis logistiques et de désagréments au regard de la position du collège entouré de riverains, entrevoit Damien Dubreuil.

Grues et autres engins devront en effet se frayer un chemin pour créer cette future nouvelle entrée de l'établissement et ce gymnase. Un équipement attendu non seulement par les 420 élèves, mais aussi par les associations locales «puisque'il aura vocation à être partagé par tous, dans la volonté également d'être un collège ouvert», souligne-t-il. Une dizaine d'entreprises seront

”

Le gymnase aura vocation à être partagé par tous, dans la volonté d'être un collège ouvert.

sur le pont pour ce chantier qui devrait s'étendre sur quinze mois. Soit courant 2019, ce qui repousse de fait le début des deux dernières phases pour une fin de rénova-

tion dorénavant fixée à 2021. Liées, elles seront consacrées pour leur part à des opérations d'aménagement et de réhabilitation extérieure et intérieure des salles de classes, des lieux de vie tiers (CDI, bureaux administratifs...) et de l'externat. Elles s'accompagneront entre autres d'une dotation en équipements informatiques, tableaux numériques interactifs, ordinateurs et aussi vidéoprojecteurs.

(1) Cette suspension a fait suite à la liquidation l'an dernier de la société de BTP Bernard Moreau, qui avait alors la charge du gros œuvre de cette deuxième tranche de travaux.

Pas de gros projets cette année

Le maire de Sigogne Jean-Philippe Roy et son conseil ont souhaité leurs vœux aux habitants samedi, à la salle polyvalente. L' élu a affirmé: «*Nous nous trouvons dans une période d'incertitude durant laquelle la municipalité ne souhaite pas prendre de risques financiers en s'engageant sur de gros projets*». L'édile est revenu sur création de la communauté d'agglomération et «*son bilan décevant*» qui a conduit à la démission du président. «*Comment envisager aussi des investissements quand l'État se désintéresse des petites communes rurales, baisse les dotations, supprime la taxe d'habitation?*», poursuit Jean-Philippe Roy. La municipalité va cependant poursuivre les projets engagés, comme le lotissement du Piruit. «*Nous devrions commencer à vendre des lots vers août. Nous continuons l'étude de l'aménagement du centre-bourg cependant sans engagement des*

travaux. L'achat de foncier permettra le développement du commerce. Il y aura en outre la réhabilitation du logement rue des Charrons», explique le maire.

Concernant la zone de Fontainebleau, elle devrait accueillir une entreprise de maçonnerie et une de menuiserie. «*Bonne nouvelle avec la mise en service par l'opérateur Free d'une antenne qui permettra l'obtention du réseau téléphonique et la 4 G sur l'ensemble de notre territoire*», se réjouit l' élu. Qui rappelle la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Un registre est à disposition des Sigognais à la mairie pour noter leurs observations, remarques et questions. Une réunion publique doit avoir lieu au premier semestre.

Enfin, Jean-Philippe Roy a salué l'ensemble des associations qui œuvrent pour créer du lien social et animer le village. Un buffet a suivi.



Photo CL

454021

CHATEAUBERNARD COGNAC

M. Georges SAINT-MAZARD (†),
son époux ;
M. et M^{me} Roger SAINT-MAZARD,
M. et M^{me} Michèle BEURET,
M. et M^{me} Edwige ANDRON,
M. et M^{me} Evelyne BRUAND,
M. et M^{me} Marie-Catherine (†) BOIREAU,
ses enfants ;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M^{me} Henriette SAINT-MAZARD,
née LALLVEIN,

survenu dans sa 93^e année.

Ses obsèques religieuses seront
célébrées le lundi 15 janvier 2018,
à 14 h 30, en la chapelle des Templiers
du bourg de Châteaubernard,
suivies de l'inhumation dans l'intimité
familiale.

PF Hervé - F. Leder,
maison funéraire du Plessin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Lactalis: les ratés des distributeurs

■ Accusé d'avoir vendu des laits produits sur le site de Craon après le rappel du 21 décembre, Leclerc a fait son mea culpa ■ D'autres enseignes ont elles aussi constaté des dysfonctionnements.

«**U**n trou dans la raquette»: Leclerc a tenté d'expliquer comment des laits Lactalis qui auraient dû être retirés de leurs rayons ont finalement été vendus. De son côté, la Répression des fraudes a indiqué qu'elle procédait à des contrôles partout en France pour vérifier que les produits avaient été retirés des rayons et des stocks dans la chaîne de distribution, des magasins aux hôpitaux en passant par les pharmacies.

Leclerc, Système U, Auchan, Carrefour...

«Je ne peux que constater et confirmer l'existence de défaillances dans les opérations de retrait effectuées par certains magasins de notre enseigne», a écrit sur son blog mardi soir le patron de l'enseigne, Michel-Edouard Leclerc, reconnaissant un «bug inadmissible». En dépit du rappel de produits lancé en décembre à la suite de la découverte d'une contamina-

tion aux salmonelles dans une de ses usines, 984 produits Lactalis ont échappé à la procédure et ont été vendus dans plusieurs magasins Leclerc.

Hier soir, c'était au tour de Carrefour d'annoncer avoir vendu 434 boîtes de lait qui auraient dû être retirées de ses rayons alors que Système U révélait plus tôt en avoir vendu 384 et Auchan 52. «Il s'avère que 384 boîtes de lait ont échappé à cette procédure de rappel mise en œuvre dès le 21 décembre, et ont été vendues dans les jours qui ont suivi», a annoncé Système U, qui a «instantanément procédé à l'appel des clients identifiés». Tous les groupes concernés ont présenté leurs excuses.

«Il faudra déterminer les responsabilités et ça sera fait avec la plus grande - je l'espère - rapidité et sérénité si les responsabilités sont avérées», a déclaré sur RTL Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement. «À la date d'aujourd'hui, nous avons effectué plus de 2.000 contrôles», a souligné Virginie Beaumeunier, directrice



L'affaire du lait contaminé sur le site Lactalis de Craon (Mayenne) n'en finit plus de faire des remous.

Photo archives AFP

générale de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, hier, en insistant sur le fait que «chacun est responsable à son niveau» de la mise en œuvre de ce retrait, et que ne pas l'effectuer consti-

tuait une «infraction pénale». Après le loupé de Leclerc, d'autres distributeurs, comme Système U, ont décidé de renforcer leurs contrôles, voire de cesser «définitivement» de commercialiser des laits infantiles produits par Lactalis.

C'est le cas d'Intermarché, dont le président Thierry Cotillard a tiré à boulets rouges sur Lactalis, dénonçant une «gestion chaotique de sa crise». À ce stade, deux produits ont été remontés dans le réseau.

Destruction des stocks

Carrefour, qui dit avoir «été très vigilant sur cette question» du retrait des produits, a parallèlement décidé de «la mise en place d'un plan de contrôle renforcé pour s'assurer de la destruction des stocks des produits concernés dans nos magasins», a déclaré une porte-parole. Pour sa part, Monoprix a annoncé la mise en place d'un blocage des codes-barres: «S'il en reste, ce qu'on ne pense pas, ils ne peuvent pas être encaissés», a indiqué une porte-parole.

Le 21 décembre, Lactalis a procédé au rappel de tous ses laits et produits infantiles élaborés dans son usine de Craon depuis février 2017. 35 nourrissons atteints de salmonellose en France depuis mi-août ont été recensés, dont 31 ayant consommé un lait infantile de l'usine de Craon.

Le rappel de produits, un outil pas infallible

Comment s'organise un rappel de produits?

Un rappel de produits est une procédure mise en place à la suite d'un contrôle de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, effectué après le signalement d'une anomalie ou d'un accident. L'entreprise ayant fabriqué les produits à risque doit mettre en place la procédure. «Il n'y a pas d'obligation de moyens, c'est une obligation de résultat», a indiqué Loïc Tanguy, directeur de cabinet de la DGCCRF.

La société se charge généralement d'informer ses clients et de

communiquer par voie de presse. Les associations de consommateurs relaient également ces informations auprès du grand public. En parallèle, ce service qui dépend de Bercy, mène des contrôles aléatoires pour «vérifier l'effectivité des mesures». Dans le cas du rappel de Lactalis, la DGCCRF indique avoir mené une «enquête nationale» pour vérifier que la procédure avait bien été respectée par tous les distributeurs, grandes surfaces et pharmacies, notamment. Mais, pour Alain Bazot, président de l'UFC-Que Choisir «l'affaire Leclerc n'est que le révélateur de l'insuffisance du dispositif de contrôle».

Que s'est-il passé chez E.Leclerc notamment?

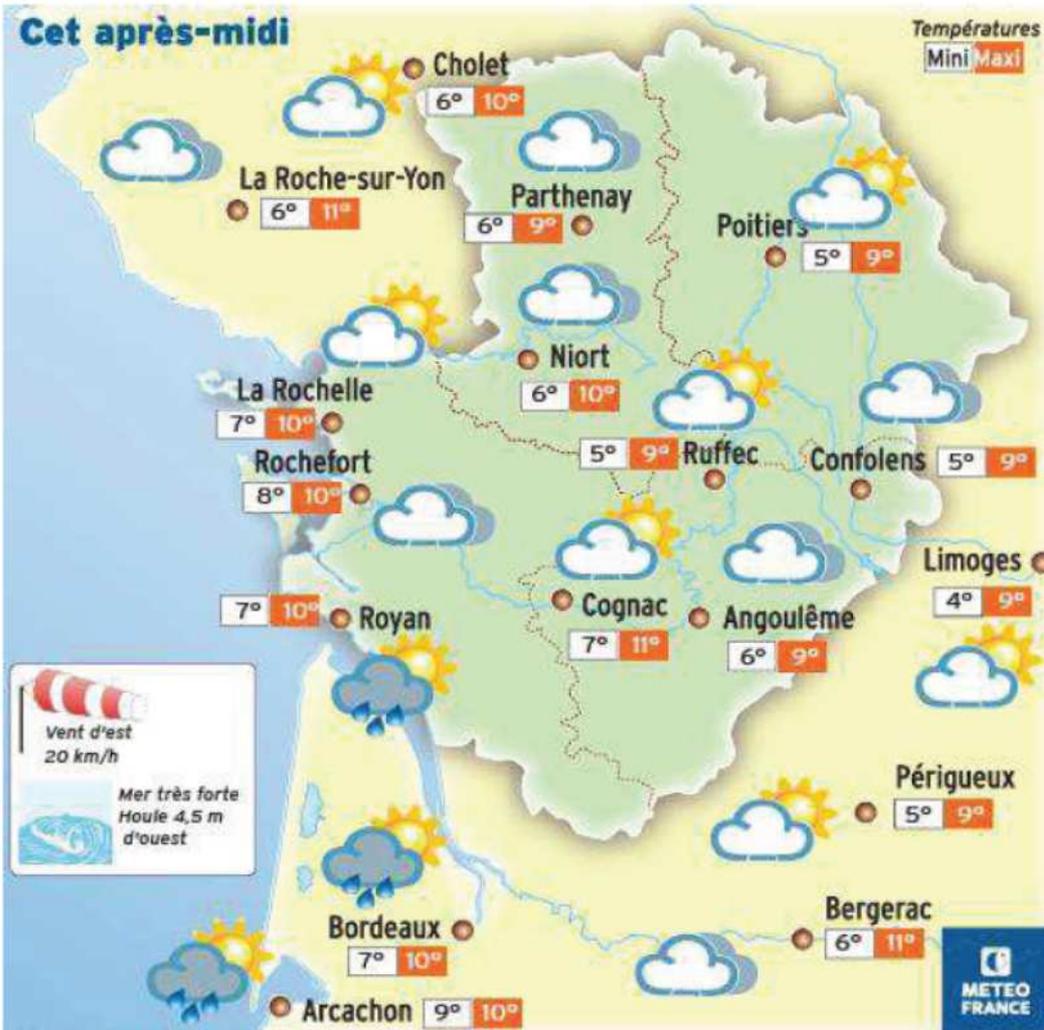
Pour expliquer le dysfonctionnement, Michel-Edouard Leclerc évoque «à ce stade» des difficultés liées à la succession de rappels, qui ont eu lieu autour de la période des fêtes de fin d'année, lorsque les distributeurs connaissent un surplus d'activité. Il mentionne également une opération promotionnelle, décidée trois mois en amont et dont «les stocks seraient arrivés en magasin avec un étiquetage différent». Un audit de E.Leclerc est en cours afin d'identifier les raisons précises. La DGCCRF a également lancé «des investigations» sur le sujet. Peu convaincus par ces premiers

éléments, des associations de défense de consommateurs (Foodwatch, CLCV, UFC-QueChoisir) ont déploré le manque d'information. Les associations s'interrogent également sur l'absence de publication de listes de lots ayant échappé au rappel chez Leclerc et des magasins Leclerc concernés.

Quelles sont les suites de l'affaire?

L'affaire pourrait avoir des conséquences judiciaires pour E.Leclerc. «Des plaintes seront déposées par des parents contre Leclerc dans les jours qui viennent», assure Quentin Guillemin, président de l'Association des familles victimes du lait contaminé aux salmonelles.

Cet après-midi



Très nuageux

Le ciel est très nuageux avec des éclaircies. Quelques averses sont possibles le matin vers l'estuaire de la Gironde. En soirée, le soleil est plus généreux. Le vent tourne au Sud puis à l'Est, modéré puis faiblissant en fin de journée.

Vendredi



Samedi



Dimanche



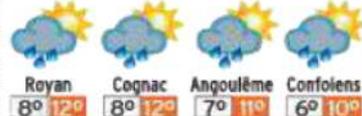
Lundi



Mardi



Mercredi



Soldes raccourcis, pour « mieux s'y retrouver »

CONSOMMATION Les deux périodes de soldes d'hiver et d'été pourraient être complétées par deux autres opérations plus brèves

« **Sud Ouest** » La secrétaire d'État à l'Économie Delphine Gény-Stephann a confirmé hier à Orléans que les soldes allaient être raccourcis. Cette réforme était-elle indispensable ?

Bernard Morvan (1) Oui. C'était une demande de nombreux acteurs, et notamment dans nos professions de l'habillement, qui sont en première ligne. Entre 70 et 80 % des articles soldés sont des articles d'habillement. La réforme annoncée n'est pas si importante que cela. Il s'agit plutôt d'une modification. Le but recherché n'est pas de réglementer davantage mais de clarifier certaines situations.



Bernard Morvan, Président de la Fédération nationale de l'habillement, milite pour un calendrier plus lisible. PH.LX.GRANET

Pourquoi le système actuellement en vigueur a-t-il perdu de son impact auprès des consommateurs ?

Effectivement, le système que l'on connaît aujourd'hui n'est pas satisfaisant. La situation actuelle, avec les ventes privées, les promotions et autres opérations commerciales, n'est pas saine. Il faut donc aller vers un système plus vertueux qui permette au consommateur de s'y retrouver plus facilement. Il est nécessaire qu'il comprenne mieux à quel moment il pourra bénéficier d'un avantage et de laisser les autres périodes beaucoup plus calmes en matière de promotions.

Comment les opérations commerciales vont donc être organisées dès l'année prochaine ?

À partir de 2019, les soldes passent de six à quatre semaines. On ne change pas les dates de démarrage. Elles commenceront le deuxième mercredi du

mois de janvier et le troisième mercredi du mois de juin. En plus de ces deux périodes de soldes, nous aurons au mois de novembre ce que les anglo-saxons appellent le « Black Friday » qui est une opération forte de consommation. Le conseil du commerce de France est par ailleurs chargé d'organiser une concertation pour savoir s'il serait possible d'organiser un événement du même type autour du printemps. Le rythme annuel serait donc différent de celui que nous connaissons aujourd'hui avec deux périodes de soldes et deux autres périodes plus courtes de deux-trois jours maximum.

« La situation actuelle, avec les ventes privées, les promotions et autres opérations commerciales, n'est pas saine »

Les professionnels et les consommateurs y sont-ils prêts ?

La filière doit faire en sorte que toute cette organisation permette de maintenir l'appareil commercial. Et le consommateur doit comprendre qu'il ne peut pas bénéficier de promotions toute l'année. Chez les indépendants, le modèle économique qui repose sur des baisses permanentes n'est plus viable. Mais, encore une fois, la réflexion doit avoir lieu au niveau de la filière. C'est à nous de nous réinventer, de dire ce qui est bon pour la profession et les centres-villes.

Comment se présentent ces soldes ?

Plutôt pas trop mal d'après les premières remontées. Nous sommes plutôt optimistes puisque le climat des affaires a l'air de changer.

Recueilli par Pierre Tillinac

(1) Président de la Fédération nationale de l'habillement

Laits infantiles : des ratés dans les rappels

GRANDE DISTRIBUTION À la suite du groupe Leclerc, d'autres enseignes ont constaté ou anticipé la présence de boîtes incriminées dans leurs rayons

« Un trou dans la raquette » : Leclerc a tenté d'expliquer comment des laits Lactalis qui auraient dû être retirés de leurs rayons ont finalement été vendus.

De son côté, la Répression des fraudes a indiqué qu'elle était en train de procéder à des contrôles partout en France pour vérifier que les produits avaient bien été retirés des rayons et des stocks.

En dépit du rappel de produits lancé en décembre à la suite de la découverte d'une contamination aux salmonelles dans une de ses usines, 984 produits Lactalis ont échappé à la procédure et ont été vendus dans plusieurs magasins Leclerc.

Hier, c'était au tour de Système U d'annoncer avoir vendu 384 boîtes

de lait qui auraient dû être retirées de ses rayons, alors qu'Auchan a annoncé la vente de 52 boîtes de lait infantile Lactalis concernées.

« Gestion chaotique »

« Il s'avère que 384 boîtes de lait ont échappé à cette procédure de rappel mise en œuvre dès le 21 décembre, et ont été vendues dans les jours qui ont suivi », a annoncé Système U, qui a « instantanément procédé à l'appel des clients identifiés ».

Tous les groupes concernés ont présenté leurs excuses.

« Il faudra déterminer les responsabilités et ça sera fait avec la plus grande - je l'espère - rapidité et sérénité si les responsabilités sont avérées », a déclaré sur RTL Benjamin

Griveaux, porte-parole du gouvernement. Pour expliquer le dysfonctionnement, Leclerc évoque « à ce stade » des difficultés liées à la succession de rappels et à une opération promotionnelle, décidée trois mois en amont et dont « les stocks seraient arrivés en magasin avec un étiquetage différent ».

Après le loupé de Leclerc, d'autres distributeurs, comme Système U, ont décidé de renforcer leurs contrôles, voire de cesser « définitivement » de commercialiser des laits infantiles produits par Lactalis.

C'est le cas d'Intermarché, dont le président Thierry Cotillard a tiré à boulets rouges sur Lactalis, dénonçant une « gestion chaotique de sa crise ».



De jeunes mamans avaient pu acheter des produits concernés par le rappel. PHOTO PQR

Pour sa part, Monoprix a annoncé la mise en place d'un blocage des codes-barres : « S'il en reste, ce qu'on ne pense pas, ils ne peuvent pas être encaissés », a indiqué une porte-parole.

Dominique Graciet fait un vœu à 100 millions

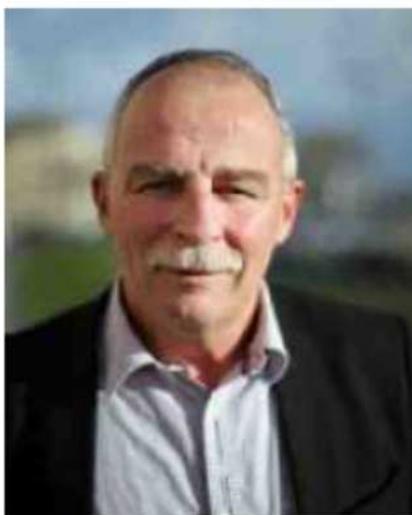
CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

Le président souhaite un budget régional toujours plus ambitieux...

« Un budget neuf... à neuf chiffres. Cent millions d'euros ». Quand Dominique Graciet se prend à compter les comètes en guise de vœux 2018, il ne le fait pas à moitié. À l'occasion de ses vœux à la presse, hier, le président de la Chambre régionale de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine n'a pas caché son espoir de voir le budget annuel agricole de la Région passer « à terme » – et même à très court terme – de 70 à 100 millions d'euros.

Et ce, pour servir un plan de modernisation de l'agriculture néo-aquitaine. « Un plan autour de quatre axes. À commencer par la mise en place d'un plan protéine dans une région, où il existe un véritable déséquilibre entre céréales et oléagineux. L'objectif serait de baisser le coût de l'alimentation de nos élevages monogastriques et ruminants et de gagner en traçabilité. » Les trois autres axes à développer étant le développement des énergies renouvelables sur les exploitations « tout en tirant les enseignements du changement climatique », la mise en place d'un plan liant agriculture et environnement avec dans le viseur, la diminution des intrants et enfin impulser investissements et innovation. « Et encore une fois, sur ce dernier chapitre, il faudra du revenu pour autofinancer la modernisation des outils de production », martèle Dominique Graciet, qui souhaite que la profession repense les modes de financement.

Du revenu pour les agriculteurs. Le refrain n'est pas anecdotique puisqu'il a été l'un des principaux objectifs des États généraux de l'alimentation. « On attend beaucoup du gouvernement sur cette question. Il est urgent de légiférer car les bonnes in-



Dominique Graciet. PHOTO ARCHIVES
GUILLAUME BONNALD/«SUD OUEST»

tentions et la charte signée avec la grande distribution ne suffisent pas. » Et au-delà du revenu, « c'est une vraie stratégie à l'export » que le président de la chambre consulaire régionale souhaite voir se dessiner. « L'export est une donnée incontournable pour une agriculture dynamique. Nous ne pouvons pas continuer à entretenir une stratégie égoïste qui consiste à vendre à l'export ce dont notre marché intérieur ne veut pas ou n'a pas besoin. L'ensemble des filières de l'amont vers l'aval doit se saisir de cette stratégie à l'export avec un risque... partagé. »

Du plomb dans les ailes

Sur un plan plus local, Dominique Graciet s'est félicité de la tenue de la filière palmipède à la fin d'année 2017, tout en ne cachant pas son inquiétude quant aux difficultés de la filière volailles à Label. « Des volailles, victimes collatérales de la dernière crise, et qui ont perdu 20 % de parts de marché. À ce jour elles peinent à en reconquérir 10 % ».

Inquiétudes exprimées également pour les filières animales et plus particulièrement les bovins et la filière lait « où on n'arrive toujours pas à remonter les revenus d'exploitation. » Les revenus... encore eux.

Valérie Deymes

SACHEZ-LE

La conseillère départementale d'opposition et sénatrice du Nord-Charente, **Nicole Bonnefoy**, ne digère pas le choix du Département d'attribuer **le stade d'eaux vives à Jarnac au détriment de Mansle**. Elle appelle à **un rassemblement citoyen** le 3 février à 11 heures sur le site du Champion.

Courvoisier chérit le sherry

JARNAC La maison de négoce innove à son tour avec un cognac vieilli en fûts de sherry, un vin doux de la région de Xérès



Le flacon de Courvoisier Spanish Sherry Cask

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Les Anglais l'appellent le sherry. Dans sa région de production, au sud de l'Andalousie, en Espagne, on parle de « Xérès ». Un vin « muté », comme le porto, par l'adjonction d'alcool. Son doux goût est particulièrement prisé des Britanniques. Il sert aussi de base pour le célèbre vinaigre de Xérès.

La maison Courvoisier vient de l'introduire dans l'univers du cognac. En septembre, la maison de négoce jarnacaise a lancé Courvoisier Spanish Sherry Cask. L'eau-de-vie, de qualité VS, achève son vieillissement en passant au moins quatre mois dans des fûts ayant abrité du sherry.

« On sait innover »

Est-ce toujours du cognac ? Oui, puisque le cahier des charges autorise un vieillissement dans des fûts ayant servi pour du vin ou de l'eau-de-vie de vin. « C'est différent du cognac habituel, cela adoucit le goût, avec des notes un peu amandes », décrit le président Patrice Pinet. La maison s'inscrit à sa façon dans la tendance des produits « disruptifs », qui reprennent les codes d'autres spiritueux pour séduire de nouveaux consommateurs. « On sait innover comme les autres. L'ambi-



Patrice Pinet dévoile une innovation dédiée au crucial marché britannique. PHOTOS ANNELACALUD

tion n'est pas de faire du volume, mais de dire qu'on est moderne », pointe Patrice Pinet.

Ce flacon a spécifiquement été imaginé pour le marché phare du numéro 4 du cognac, le Royaume-Uni. Il représente 30 % de l'activité de Courvoisier, qui y joue un rôle de leader. La marque s'attendait à être secouée par les conséquences du Brexit. Le décrochage de la livre enlève le coût du cognac. « On a eu une agréable surprise. On maintient nos volumes, avec un léger retrait limité à 5 %. Mais on reste prudent sur la suite. Le taux de change ne s'améliore pas pour la livre et on ne sait pas ce qui se passera pour les droits de douane. »

Réserve au duty free

Sur ce marché « mature », l'ambition n'est pas de croître mais de conserver un socle. « Il y a une population de consommateurs vieillissante. Les plus jeunes viennent au cognac via le cocktail. Ils recherchent de nouvelles expériences. » Le Courvoisier Spanish Sherry Cask se positionne dans cette dynamique, en mariant les arômes à la base.

L'innovation est, pour l'instant, réservée au circuit du duty free en Angleterre. « Les commerciaux

Offensif en Chine et aux USA

En 2017, les ventes de Courvoisier ont progressé de 5 %, approchant 1,5 million de caisses de 12 bouteilles, dont environ 100 000 pour Salignac, marque essentiellement présente aux États-Unis. Ce pays représente 45 % du chiffre d'affaires. Les ventes augmentent, mais avec une croissance bien inférieure à celle du numéro 1, Hennessy. Courvoisier veut faire mieux. « Il faut apporter plus de soutien à la marque », estime le président Patrice Pinet. Le déménagement de la direction du marketing de Londres à Chicago, en décembre, doit appuyer cette démarche.

Une autre réorganisation majeure se joue en Asie. Propriété de groupes britanniques depuis 1909, la marque avait délaissé ce continent, qui ne représente que 8 % de son activité. Le nouveau propriétaire, Beam Suntory, est japonais, et il entend peser en Chine... « Le groupe met les moyens. Il y a des équipes Beam Suntory, et la marque principale, c'est Courvoisier », souligne Patrice Pinet. Les premiers effets sont encourageants. Courvoisier espère au moins doubler ses ventes sur cette destination. Ce qui lui permettrait de « rééquilibrer » la part des différents marchés.

« Notre ambition, c'est de viser une croissance régulière et saine », souligne Patrice Pinet. La marque entend conforter les relations avec ses viticulteurs, avec une hausse de 3 % du prix des eaux-de-vie, comme un « accompagnement » après une récolte 2017 semée d'aléas. L'année précédente, la hausse correspondait à celle des coûts de production, 1 %.

nous disent que la place du cognac sur les rayons diminue. Pour gagner de la visibilité, il faut innover. » L'initiative a été couronnée d'une médaille d'or dans le concours The Travel Retail Spirit Masters 2017 organisé par The Spirit Business.

La bouteille est vendue « au prix d'un VSOP ». Les curieux pourront la retrouver dans la boutique de Courvoisier à Jarnac, quand le circuit de visite rouvrira, en avril. Elle y est proposée à 48 euros, assortie d'un ballot de six chocolats.

L'ex-directeur de Cassinomagus attaque

JUSTICE Jean-François Feunteun conteste le non-renouvellement de sa mise à disposition par le Département en 2014

Est-ce que le Département était en droit de ne pas renouveler, en 2014, une mise à disposition de trois ans de son agent Jean-François Feunteun pour qu'il occupe la direction du site gallo-romain de Cassinomagus ? Telle était la question posée hier matin au tribunal administratif de Poitiers. Le fonctionnaire y contestait ce non-renouvellement.

Retour sur les faits. En 2011, Jean-François Feunteun est mis à disposition pour trois ans par le Conseil départemental afin de devenir direc-

teur du parc archéologique de Chassenon, dans le nord-est de la Charente. En 2014, alors que cet accord arrive à son terme, un mouvement social agite les rangs des salariés de Cassinomagus, qui dénoncent les méthodes de management de leur responsable. Le Département propose alors à Jean-François Feunteun de renouveler sa mise à disposition pour trois mois, et non trois ans, le temps de mener l'enquête sur la réalité de la situation sociale au site gallo-romain. Le directeur refuse et regagne

les bancs du Conseil départemental.

Décision dans quinze jours

Il estime que cette décision de son employeur était une sanction disciplinaire déguisée. Pis, selon lui, le Département s'est rangé à l'avis défavorable émis par le conseil d'administration, ce qui est illégal.

Faux, selon les conclusions du rapporteur public. Le juge rendra sa décision sous quinzaine.

Marie Fauvel
avec Vincent Buche



Jean-François Feunteun avait regagné les rangs du Conseil départemental. ARCHIVES CÉLINE LEVAIN

Les aides soignantes cherchent des locaux

ÉDUCATION L'institut de formation accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants, qui trouvent du travail sans problème. Mais l'école pourrait quitter Cognac passé 2020

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le bâtiment est celui de l'ancien réfectoire de l'hôpital. C'est là, entre le siège de Grand-Cognac et le centre de gérontologie, qu'ont lieu temporairement les cours de l'Institut de formation des aides soignantes (Ifas). « Nous avons pas mal déménagé ces derniers temps », s'amuse Geneviève Arlot-Couraud, la directrice de l'établissement sous bannière de la Croix-Rouge.

L'association humanitaire s'était vue attribuer, en 2009, cette compétence. « Il s'agit d'une décision de la Région, rappelle la directrice. Une chose logique puisque nous nous gérons également l'Institut de formation en soins infirmiers [Ifsi, NDLR] de Girac, à Angoulême. La Nouvelle-Aquitaine prend en charge la totalité de la formation. »

« Bonne réputation »

Mais l'Ifas pourrait quitter Cognac. Ce n'est pas une vraie surprise : dès le début, il était prévu que le centre ne soit pas installé de manière pérenne. « Notre agrément était prévu comme itinérant sur l'ex-Poitou-Charentes, rappelle Geneviève Arlot-Couraud. Il y a des besoins en Sud-Charente, donc on va se maintenir par ici. Mais il n'est pas exclu que nous nous déplaçons sur un autre axe passé 2020. »

Une perspective qui n'a rien de certain à en croire Michel Gourinchas. En 2009, le maire de Cognac avait milité auprès de Ségolène

« J'ai fait ce qu'il fallait pour que l'itinérance reste durable »

pour que l'itinérance reste durable, analyse le premier magistrat aujourd'hui. Je n'ai pas trop d'inquiétude pour après 2020. L'Ifas ne semble pas menacé à Cognac. »

Toutefois, il va bien falloir lui trouver des locaux pérennes. Selon toute vraisemblance, l'institut resterait sur

Royal, alors présidente de Poitou-Charentes, pour que sa ville accueille la formation. « Et j'ai fait ce qu'il fallait pour que l'itinérance reste durable, »



Les étudiantes passent la moitié de leur temps en stage. Le reste de l'année, elles sont en cours dans des locaux prêtés par Grand-Cognac, situés sur le site de l'ancien hôpital. PHOTO ANNE LACALUD

Des besoins dans l'air du temps

Entre août et juillet, une cinquantaine d'élèves passent chaque année à l'Institut de formation des aides soignantes (Ifas). « Ils trouvent tous du travail, assure la directrice de l'Ifas. On peut obtenir un CDD très vite après le diplôme. »

Toutefois, le métier est confronté à plusieurs problématiques. La première est celle des effectifs : « Il y a encore quatre ans, nous refusions des inscriptions, analyse Geneviève Arlot-Couraud. On constate une petite baisse d'intérêt pour la profession. Les conditions financières font que les jeunes peuvent rester dans une situation précaire. Et la charge de travail est parfois jugée trop lourde. Donc le métier est en tension au niveau des recrutements. »

le site Montesquieu. Le quartier de l'hôpital est en pleine mutation et verra, à moyen terme, une maison des associations sortir de terre. L'Ifas pourrait y bénéficier de locaux partagés avec d'autres structures. Cette solution modulable aurait le mérite de ne pas mobiliser de bâtiments fixes, au cas où l'école partirait

ailleurs. « En tout cas, la formation fonctionne bien chez nous, argumente Marianne Reynaud-Jeandier, adjointe au maire en charge des affaires sociales. Nous avons des retours positifs et l'Ifas a bonne réputation. »

Ce que confirme Maud, une des élèves de cette année : « On sait

L'autre problématique concerne le territoire mais elle est liée : « Les jeunes préfèrent l'attractivité des métropoles ou du littoral et ne restent pas, poursuit la directrice de l'Ifas. Cela se conjugue avec la désertification médicale. Comme les gens ont moins accès aux médecins facilement, ils ont besoin de personnels comme des aides soignantes qui empêchent une hospitalisation trop hâtive. Cela renforce donc l'intérêt de notre formation. Il y a une vraie nécessité de personnels qualifiés pouvant apporter une qualité de soins précieuse. »

Une réforme est actuellement à l'étude. Elle consisterait à augmenter le niveau du diplôme, de manière à revaloriser la profession.

qu'on va trouver du boulot en sortant, affirme la jeune femme de 23 ans. C'est un métier où l'on manque de personnel. Moi, j'ai préféré venir à Cognac car je sais qu'on est bien formé. Même si c'est très intense. »

Chaque année, une cinquantaine d'étudiants obtiennent leur diplôme à l'Ifas (lire par ailleurs).

Le pôle territorial va changer de tête

POLITIQUE Jérôme Sourisseau fait le point sur dix années à la présidence du syndicat de Pays, un mandat qu'il abandonne ce soir

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Il est parfois reproché à Jérôme Sourisseau de cumuler les mandats. Aujourd'hui (1), il va en abandonner un, la présidence du syndicat de Pays Ouest Charente pays du cognac, rebaptisé « pôle territorial » en 2014. Un poste fondateur pour lui, rampe de lancement qui lui a offert une envergure à l'échelle du territoire.

C'était il y a bientôt dix ans, au lendemain des élections municipales. Jérôme Sourisseau n'était « que » maire de Bourg-Charente. « J'avais été élu à la surprise générale, face à des gens plus connus, Jérôme Royer, Jean Gombert et Jean-Loup Mercier. » Le jeune centriste avait parié sur cette structure transversale entre les intercommunalités de Cognac, Jarnac, Grande-Champagne, Rouillac et Châteauneuf-sur-Charente.

« Outil d'accompagnement »

Il succédait à un autre Sourisseau, Bertrand, ancien adjoint de Jérôme Mouhot à Cognac parti en région parisienne après la défaite de la droite aux municipales de 2008. Bertrand Sourisseau voyait le Pays comme une simple « boîte aux lettres » entre le Conseil régional et le territoire pour trier les projets à subventionner. Cette mission s'est poursuivie, avec 9 millions d'euros versés dans le cadre du « contrat régional de développement durable », entre 2008 et 2014. Jérôme Sourisseau souligne la « confiance » accordée aux élus locaux sur cette enveloppe, grâce à la liaison avec le conseiller



Jérôme Sourisseau a donné de l'étoffe au syndicat de Pays Ouest Charente, et à sa carrière politique du même coup. P.H.M.

régional référent de 2004 à 2008, un certain Michel Gourinchas.

Jérôme Sourisseau a voulu aussi faire du pays « un outil d'accompagnement pour les petites communes, et un lieu de concertation. » Exemple, le recrutement temporaire d'un spécialiste pour réaliser le diagnostic sur l'accessibilité qui s'imposait à chaque commune. Ou bien la réalisation d'une charte paysagère, abondée par le Conseil départemental. Le président sortant revendique encore le label Villages de pierre et de vignes, avec sept lauréats à ce jour, ou la création du fonds de dotation qui permettait aux entreprises d'abonder le financement du plateau d'entraînement « feu alcool » à Jarnac. « Il est maintenant géré par le bureau interprofessionnel du cognac. Mais le fonds perdure, il pourra servir à tout projet contribuant au rayonnement du cognac ».

Bernard Mauzé candidat

En décrochant le programme européen Leader +, le pôle territorial a pu injecter 3,4 M€. Du côté de la Région, les aides se sont tariées en 2015. Le pôle territorial se serait fondu dans l'Agglo si le Rouillacais n'avait voulu rester indépendant. Le syndicat, qui gère le schéma de cohérence territoriale, reste un lieu d'échange entre le Rouillacais et Grand-Cognac. « C'est un outil qui a changé, il brasse moins de crédits mais il reste un interlocuteur pour pas mal de structures », juge Jérôme Sourisseau. Pour lui succéder, il va avancer la candidature de Bernard Mauzé, maire de Gensac-la-Pallue et conseiller délégué au projet de territoire et au pacte financier de Grand-Cognac depuis que Jérôme Sourisseau en a pris la présidence.

(1) Comitésyndical à 16 h 30, salle de l'Orangerie à Jarnac

Pinceaux emmêlés et serrage de ceinture

Après trois cérémonies de vœux au Castel dynamiques et pleines de projets, 2018 tranche avec ses petites sœurs. Rien n'a changé dans le protocole. Sur scène, l'écran sépare les élus assis et le maire. Et pourtant, mardi, Pierre-Yves Briand a semblé bien en peine, un peu sonné dans un discours où il n'a pas fait montre d'envie. Le cauchemar qui se nomme loi Notre (Nouvelle organisation du territoire de la République) et Communauté d'agglomération, n'a pas fini de le hanter. La musique, les couleurs du diaporama (gris violet) appuient la morosité ambiante. Pour corser l'exercice, un couac survient en plein discours : l'adjointe à la culture Dominique Petit traverse la scène et chuchote quelques mots. Le maire esquisse un sourire : « J'ai loupé une partie. C'est embêtant, on parle du Castel... »

Le retour technique opéré salué par un lancement d'applaudissements impulsé par l'adjointe aux sports Christel Gombaud réchauffe un peu la salle. Mais l'heure de la diète a bel et bien sonné : au traditionnel buffet dînatoire servi par un prestataire, on préférera la galette cette année et les élus mettront la main à la pâte tant au service qu'à la vaisselle.

Finie l'opulence

Sur le fond maintenant, les mots cinglants résonnent. Pierre-Yves Briand aurait sans doute rêvé d'en prononcer d'autres. À Châteaubernard, on va très fermement se serrer la ceinture. Avec un « manque à percevoir annuel approchant 700 000 euros ». La période d'opulence où la capacité d'investissement avoisinait les 900 000 € est terminée, le maire annonce la cou-



Dominique Petit vient pointer le « gros » oublié... du maire Pierre-Yves Briand. PHOTO S. B.

leur : « Nous devons réduire drastiquement nos dépenses de fonctionnement et limiter nos investissements. » Dans son viseur, le taux de la taxe foncière.

L'autre douche froide porte le nom de Communauté d'Agglo. « Dans l'euphorie de la fusion », la généralisation de la dotation de solidarité communautaire s'est avérée être « une erreur ». Pierre-Yves Briand dénonce « l'injustice » dont est victime l'ex-Communauté de communes (CdC) cognaçaise, lésée par la baisse de dotation annoncée. Il tacle aussi le comportement des autres CdC qu'il juge basement envieux. Dans ce dossier, elles auraient oublié leurs propres avantages : « Les aides indirectes que constituent les compétences exercées communautairement. » L' élu veut du temps, espère « efficacité, désir d'excellence et empathie » sans faire fi des expériences passées.

Sandra Balian

Quatre Castelbernadins décorés

C'est la deuxième fois que **JACQUIE ET HUBERT LUQUÉ** se voient décerner la médaille de la Ville. La première fois, ce fut sous le mandat de Jean-Claude Faye-mendie. Les deux époux ont offert un spectacle de chevaliers à Dizedon. Ils portent aussi le groupe théâtral Les Castelbaladins et dynamisent la Fête des templiers, une biennale.

JOËL MONADIER est le président créateur de la SARL Capac, entreprise adaptée implantée sur la commune en 1995.

JOSETTE SUREAU a enseigné le catéchisme, fut chef de chœur et continue à accompagner les familles endeuillées.



Josette Sureau, Joël Monadier et Jacque Luqué.

PHOTO SANDRA BALIAN

« Il faudra aller de l'avant »

Vendredi dernier, la maire Chantal Nadeau, entourée de son Conseil municipal, a affirmé, devant ses administrés que, « plus que jamais, les élus locaux doivent se battre au quotidien pour préserver l'avenir de leur petite commune ». Elle évoque l'état d'esprit qui a régné lors des séances de travail de la Communauté d'agglomération qui regroupe 70 000 habitants pour 58 communes. Une tâche qui n'a pourtant pas empêché la démission du président, Michel Gourinchas, le 14 décembre dernier.

Un nouveau président, Jérôme Sourisseau, a pris la tête de l'Agglomération. « Malgré les difficultés et les désaccords inévitables, il faudra aller de l'avant, définir un projet de territoire, s'investir collectivement pour une réussite ». « Que deviendront les petites communes demain ? Faudra-t-il se regrouper pour faire de nouvelles communes ? »

Projets 2018

Chantal Nadeau a ensuite parlé des projets 2018 qui devraient commencer sous quelques semaines : des travaux de réparation du réseau d'eau pluviale pour la rue de la Chapelle et le chemin de la Tour, la fermeture du parking de la salle des fêtes et la pose d'un portail assorti d'un enrochement.

L'église sera mise en conformité pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le changement des huisseries pour la salle des fêtes mais aussi pour la cantine scolaire et la mairie côté cour de



La maire Chantal Nadeau a présenté les vœux samedi dernier. PHOTO C.-C.G.

l'école et ce, bien entendu, à condition de bénéficier du dispositif pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie avec les subventions ad hoc.

La route départementale devrait être refaite. Les travaux s'échelonnent sur deux voire trois ans. Les carottages effectués fin 2017 fixeront les tranches de travaux.

À la Frenade, les habitants des maisons proches du site Antargaz ont déménagé. Le permis de démolir a été validé. Elles seront rasées dans l'année ; une page se tourne sur un épisode douloureux pour ceux qui l'ont vécu et ont dû se reloger. Le verre de l'amitié a rassemblé les personnes présentes, élus et administrés.

Colette-Christiane Guné

Une soirée cabaret tout en comédies musicales

CHÂTEAUBERNARD Samedi 10 février à 20 h 30, le comité des fêtes renouera avec la soirée cabaret au Castel aux côtés de la troupe Les Années Boum. La billetterie est ouverte auprès de Michel au 05 45 32 18 91 ou directement au Castel (espèce et chèque uniquement). Le spectacle s'intitule « Comed'History » et propose une immersion dans l'univers des comédies musicales françaises et américaines avec plus de 200 costumes taillés sur mesure pour huit comédiens, danseurs et chanteurs. Tarif unique : 20 € (une pâtisserie offerte).



Le comité des fêtes propose une soirée cabaret. PHOTO S. BAJIAN